

## **Coup de projecteur sur la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL).**

**Il est regrettable de constater, que mois après mois, aucun compte-rendu des commissions communautaires n'est proposé par les représentants de la commune sensés s'impliquer dans les instances de la CCVL.**

**Il est bon de rappeler que dans le but de réduire les coûts de fonctionnement et d'en améliorer l'efficacité, le système d'organisation territoriale est en pleine mutation.**

**Après l'évolution des régions, la création des métropoles, le niveau communal et intercommunal doit repenser également son modèle de fonctionnement, ce qui de fait touchera notre quotidien.**

**La CCVL a adopté ses nouveaux statuts, qui lui octroient ainsi la liberté de décider d'étendre la notion d'intérêt communautaire à de nouveaux champs de compétences, sans solliciter le vote des communes membres. Il est donc important que les délégués de Brindas assument pleinement leur rôle au sein de cette instance !**

**Quels sont les principaux sujets qui ont fait l'objet d'une décision lors du vote du budget, en mars dernier :**

- **Gel des augmentations de la fiscalité intercommunale**
- **Maintien, à son niveau actuel, de la REOM (Redevance des Ordures Ménagères)**
- **Augmentation (sur demande de C. Agarrat Vice-Présidente en charge des finances) de la ligne budgétaire voirie, qui a été portée à 1,7 M€ (l'état des voies de circulation étant fortement dégradé suite au développement incessant de l'urbanisation).**
- **Projet de construction d'une salle de spectacle pour un budget de 1,8 M€, implantée sur un terrain appartenant à la CCVL (et non pas sur le site des tennis couverts).**
- **Report, en fin de mandat, du projet de refonte du complexe aquatique de Vaugneray.**
- **Allocation d'une ligne budgétaire de 1,9 M€ pour la modernisation et l'agrandissement des locaux de l'intercommunalité.**

**Parmi les projets phares de cette mandature, notons l'avancement des aménagements sur différentes zones d'activités économiques du territoire. L'objectif étant de répondre, à terme, aux enjeux de maintien du lieu de travail au plus proche de l'habitat, minimisant ainsi les phénomènes de déplacements pendulaires avec la Métropole Lyonnaise.**

**Parmi ceux-ci, l'un des principaux projets concerne l'extension de la ZA des Andrés à Brindas. Ce dossier est en bonne voie, puisque l'étape d'acquisition des terrains est en passe d'être finalisée. Ce projet porté et initié par la majorité précédente verra le jour tel que prévu dans la révision du PLU approuvée en 2014.**

**Pour conclure, nous voulons également éclairer l'action de nos représentants au conseil départemental (Christophe Guilloteau et Christiane Agarrat) qui ont apporté une forte contribution au secteur scolaire local en soutenant financièrement le projet de classe verte de l'école élémentaire de Brindas, ainsi que l'organisation du 10<sup>ème</sup> anniversaire des échanges avec l'Italie par le collège Georges Charpak.**

**Bonne lecture et bel été à tous.**